

A.C.R. E. de BAVIERE

BCE : 0850.134.922

IBAN : BE28 3401 5464 5320

Période : 01/01/2023 au 31/12/2023

Facture n° : 7746



BIEN(S): R1 G07	A répartir	Q.Indiv./Q.Immeuble	Prorata/Jours	Réparti
Dépenses Occupants				3 234.74
DO0100 FRAIS D'ADMINISTRATION ET DIVERS	12 739.23	545/9980	365/365	695.68
DO0150 FRAIS D'ENTRETIEN GENERAL	14 820.42	545/9980	365/365	809.33
DO0210 ENTRETIEN/REPARATION/MAINTENANCE ET.-REZ	1 333.80	540/9845	365/365	73.16
DO0220 ENTRETIEN/REPARATION/MAINTENANCE GEN	222.60	545/9980	365/365	12.16
DO0250 PROTECTION ANTI-INCENDIE (SECURITE)	490.45	545/9980	365/365	26.78
DO0450 GARAGES/PARKINGS	514.85	5/135	365/365	19.07
DO0470 REPARTITION FRAIS ISTA 30%-70% S/RELEVES	32 639.57	1598.56/32639.57		1 598.56
Dépenses Propriétaires				897.47
DP0500 FRAIS D'ADMINISTRATION ET DIVERS	3 654.79	545/9980	365/365	199.59
DP0700 GROS ENTRETIENS-REPARATIONS ETA.+REZ	3 243.07	540/9845	365/365	177.88
DP0750 PROTECTION ANTI-INCENDIE(SECURITE)	482.30	545/9980	365/365	26.34
DP0850 ASSURANCE	9 039.93	545/9980	365/365	493.66
TOTAL DEPENSES				4 132.21
Provisions réclamées (hors appels réserve)				-3 633.24
CLOTURE DE L'EXERCICE				498.97
Solde de votre compte (arriérés ou avances)				384.55
TOTAL A PAYER				883.52 €

Montant EUR

+883.52 +Nom et adresse
donneur d'ordreDU ANPING-WANG YI
Rue Visé Voie, 10
4680 OUPEYECompte
Bénéficiaire

BE28 3401 5464 5320

BIC Bénéficiaire

BBRU BE BB

Nom et adresse
bénéficiaireA.C.R. BAVIERE c/o BE WOLF SRL
Av. du Luxembourg, 53
4020 LIEGECommunication : **+++000/0005/87353+++**



Avenue du Luxembourg, 53 - 4020 LIEGE
Tél : 04/228 88 12
E-mail : compta@bewolf.be
N° Entr. : 0478.815.061 - IPI : 502 308 - 508 809

A.C.R. E. de BAVIERE

BCE : 0850.134.922

IBAN : BE28 3401 5464 5320

Période : 01/01/2023 au 31/12/2023

Facture n° : 7746

Ind. DU ANPING-WANG YI - Menglan

c/o M. Et Mme DU ANPING - WANG

Rue Visé Voie, 10

4680 OUPEYE

Concerne : DECOMPTE DE CHARGES DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver, au verso de la présente, votre **décompte individuel** reprenant le détail des charges par catégorie de dépenses suivant la liste en annexe.

Conformément à la nouvelle législation comptable, nous vous transmettons également les documents légaux à savoir : le compte de résultat et la situation bilantaire.

Pour toute question concernant ces comptes, vous pouvez prendre contact avec notre bureau au service comptabilité et ce, de préférence, préalablement à l'assemblée générale des copropriétaires. Nous attirons votre attention sur le fait que le syndic présent à l'AG ne dispose pas nécessairement de tous les éléments comptables lors de la réunion, qui plus est d'ordre privatif.

Nous vous remercions de régler le montant pour le 16/06/2024.

- *Veillez utiliser la communication structurée fixe reprise ci-dessous - Merci d'avance.*
- *Chaque rappel de paiement sera porté en compte dans les frais privatifs du propriétaire en défaut, à concurrence de 23,89 € (+frais de recommandé éventuels).*
- *La ventilation 'occupant' et 'propriétaire' est donnée à titre indicatif sur base d'une ventilation qui n'est peut-être pas celle du bail en cours.*

p/o BE WOLF
Service Comptabilité